

**CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 31 AOUT 2012
COMPTE RENDU**

PRESENTS : P. PONCET, S. RICHARD, M. VEILLAS, B. MEIER, E. BARLERIN,
G. REBOULET, P. MOUSSE, JY. MOISSONNIER, N. OSSEDAT, JM BRISSAY.

ABSENTS : MF COUDOUR (excusée) JY FARJON (procuration donnée à P.PONCET)
D. CHALOT (procuration donnée à B.MEIER) C. EPINAT.

1 – STATION D EPURATION : SOUTIEN FINANCIER DU SENATEUR JEAN-CLAUDE FRECON

Monsieur le Sénateur Jean-Claude FRECON nous transmet copie du courrier du Ministre de l'Intérieur notifiant une subvention de 12 000.00 € pour la construction de la station d'épuration. L'attribution de cette aide sera effective après constitution d'un dossier technique.

2 – TABLEAU « DEPLORATION DU CHRIST » ET SCULPTURE « VIERGE DE PITIE »

Madame CARCEL de la DRAC accompagnée de Monsieur Gonzales architecte des bâtiments de France et de 2 autres personnes spécialisées s'est rendue le 7 août dernier à l'église de Saint Just en Chevalet pour envisager l'installation du tableau inscrit « Déploration du Christ » (fixations et pose du tableau dans la chapelle de Rochetaillée comme recommandé par la DRAC) A cette occasion, il a été constaté que la sculpture « Vierge de Pitié » était abîmée par des insectes xylophages. Un courrier nous est parvenu de la DRAC à ce sujet, nous invitant à procéder à sa restauration. Des restaurateurs vont donc être consultés et un dossier de demande de subvention va être déposé. Le conseil municipal autorise le Maire à l'unanimité à engager cette démarche.

3 – PISCINE : PROBLEME TECHNIQUE

Des recherches vont être entreprises à la fermeture pour tenter d'identifier l'origine de certaines fuites.

4 – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Association Les Sourires d'Urfé : une subvention de 500.00 € est accordée à l'unanimité à cette association qui participe à l'animation pour les résidents de la maison de retraite.

5 – BILAN DU RELAIS TRANSPORT 42

Monsieur le Maire donne lecture du bilan de l'activité « Relais Transport 42 » sur l'année 2011. Une nouvelle subvention de 50.00 € est attribuée à l'unanimité à l'association.

6 – SYNDICAT DES EAUX DE LA BOMBARDE : COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE SYNDICAL

Le compte rendu de la réunion du Comité Syndical de la Bombarde du 22 juin 2012 a été remis à chacun des membres du Conseil Municipal.

7 – PROJET EOLIEN

Monsieur le Maire rappelle la réunion publique qui s'est tenue en mai à Moulins Chérier et fait part d'une réunion d'informations qui aura lieu salle ERA le 14 septembre prochain à 20 h 00. Un encart invitant les gens paraîtra dans la presse.

Cette réunion sera conduite par des spécialistes du sujet qui ne partagent pas la même opinion que les promoteurs du projet. Conformément aux engagements de la municipalité la parole est donc donnée à toutes les personnes qui souhaitent exposer leur vision, leur position et ce afin de ne pas confisquer les débats et éclairer du mieux possible ce très important sujet.

8-QUESTIONS DIVERSES

1-Bâtiment la Cure :

Monsieur le Maire fait part de son entrevue avec le Vicaire épiscopal Xavier GRILLON lors de laquelle il a notamment été abordé le devenir de la cure .

Le bâtiment garderait la même affectation si un prêtre curé résident était nommé sur la paroisse de St Just en Chevalet ce qui pourrait-être le cas. Dans l'attente d'une décision définitive des autorités en charge de la désignation d'un curé, le bâtiment communal restera non affecté pour permettre cette éventuelle installation.

2-Réclamation :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé au conseil municipal portant réclamation auprès de la SAUR suite au remplacement d'un compteur d'eau.

3- limitation de vitesse rue de vichy

Sur une portion de la rue de Vichy, des panneaux de limitation de vitesse « 30 à l'heure » ont été installés . Monsieur le Maire rappelle ce qui a conduit à cette décision :

- un accident de voiture a eu lieu en 2012 ,
- les enfants empruntent cette rue lorsqu'ils vont à pied à la bibliothèque en circulant sur un trottoir très étroit,
- le début du chantier de construction des logements,
- les nombreuses plaintes concernant la vitesse sur la commune,
- les nombreuses communes y compris du canton où la vitesse est limitée à 30 (exemple : traversée de Juré...)

Reste à mettre en place les panneaux de fin de limitation de vitesse à 30.

La séance a été levée à 22 H 45.